Image not found or type unknown

Repos hebdo et congés payés

Par **yannstephie**, le **10/03/2016** à **16:32**

Bonjour,

Je travaille en grande surface donc ouvert du lundi au samedi toute la journée.J'ai un contrat à temps partiel de 32heures.
je travaille de la façon suivante 3 semaines du mardi au vendredi et la 4ème semaine du mardi au samedi(avec le vendredi de repos).
J'ai posé récemment une journée de congés payés 1 mardi, mon employeur me déduit 2 jours, pouvez vous me répondre svp :est 1 jour ou 2?
Il m'est déjà arrivé de poser le vendredi en Cp et là on me déduit vendredi,samedi et lundi??????
Par avance merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **10/03/2016** à **19:40**

Bonjour,
D'après l'horaire que vous indiquez jamais la prise d'un mardi ne peut justifier le décompte de deux jours de congés payés puisqu'il sommence le premier jour ouvré non travaillé pour se terminer le dernier jour ouvrable avant la reprise et en l'occurrence c'est le même, donc cela fait un jour...
Si vous prenez le vendredi et que vous recommencez le lundi, cela fait 2 jours mais pas 3...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés